



EHPAD LA SOLEILLADE

**MISSION GLOBALE D’ASSISTANCE A MAITRISE D’USAGE
POUR LA RESTRUCTURATION DE L’EHPAD LA
SOLEILLADE DANS UNE LOGIQUE DOMICILIAIRE
(Coordination, accompagnement et programmation architecturale
participative)**

Marché en procédure adaptée passé en application de l’article 28 du Code des Marchés Publics

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

*Mission d’assistance à maitrise d’usage dans le cadre du projet de restructuration de l’EHPAD
La Soleillade au Collet-de-Dèze*

Définition de la mission

Dans le cadre de la restructuration complète de l'EHPAD La Soleillade au Collet-de-Dèze, il est recherché une mission d'Assistance à Maitrise d'Usage pour la définition complète du projet dans une logique domiciliaire et centrée utilisateurs.

Le projet de restructuration doit intégrer une dimension novatrice dans son approche conceptuelle et environnementale afin de permettre aux futurs habitants, quels que soient leur âge, leur handicap, leur niveau de dépendance de se sentir chez eux et de continuer à mobilier au maximum leurs compétences restantes, notamment autour des gestes de la vie quotidienne.

En outre, compte tenu des derniers éléments de littérature sur le sujet de l'EHPAD de demain d'une part mais également des orientations départementales et régionales d'autre part, la reconstruction doit intégrer une approche domiciliaire forte et permettre une dynamique et une organisation des espaces répondant à cette volonté, afin notamment de renforcer l'autonomie et la qualité de vie des futurs habitants, mais aussi des professionnels qui les accompagnent au quotidien, tout en offrant une véritable place aux proches.

A noter, l'établissement étant membre partie du GHT48, il bénéficie de l'accompagnement de l'équipe de conseillers en transition énergétique et écologique en santé qui apportera son expertise sur ce versant du projet.

Décomposition de la mission :

La mission d'assistance à maîtrise d'usage comprend d'une part une dimension de concertation avec l'ensemble des parties prenantes (professionnels, habitants actuels et futurs, proches) afin de tracer les critères de désirabilité pour le futur projet en intégrant les dimensions de viabilité et de faisabilité. Pour cela, la mission comprend l'accompagnement des équipes dans l'intégration des tenants et aboutissants de la logique domiciliaire et dans la sécurisation de l'innovation sociale qui est à mener en parallèle de l'innovation architecturale. Par cette méthodologie qui se voudra à la fois interactive et itérative, la mission doit permettre d'établir un diagnostic transversal de la structure, de co-construire différents scénarios discriminants afin d'arrêter un schéma directeur pour le futur de la structure. Sur cette base, la mission comprendra enfin une phase de programmation participative afin d'aboutir à la rédaction d'un programme architectural, d'usage et

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES – MAPA AMU

d'ambiance du projet en vue du lancement du concours de maîtrise d'œuvre. Cette mission vise à donc à réinventer de concert le fonctionnement et les locaux de l'établissement pour créer un ensemble cohérent où il sera possible de vivre et travailler différemment, dans une logique domiciliaire.

En ce sens la mission doit permettre :

- La définition d'un diagnostic transversal portant sur l'architecture des espaces, les fonctionnalités et les dysfonctionnement, l'état du bâti mais aussi les pratiques et les organisations mises en œuvre au sein de la structure actuelle
- L'établissement d'un schéma directeur du projet après réalisation de plusieurs scénarios co-construits avec l'ensemble des parties prenantes
- La définition d'un programme architectural répondant aux points clés définis dans le diagnostic en suivant le schéma directeur et permettant l'élaboration du concours de maîtrise d'œuvre.

Délai d'exécution de la mission :

- Elaboration du diagnostic : 8 semaines
- Elaboration du schéma directeur : 8 semaines
- Elaboration du programme architectural : 10 semaines